

# “En prenant de la Dépakine, les femmes enceintes risquent d’avoir un enfant autiste...”

**Coup de gueule**

**Marine Martin, Perpignan (Pyrénées-Orientales)**

À 44 ans, cette mère de famille souffrant d'épilepsie a découvert que le médicament qu'elle prenait pendant ses grossesses est responsable du grave handicap dont souffrent ses enfants, Salomé et Nathan, 17 et 15 ans.

« À l'âge de 6 ans, j'ai eu des tremblements et les médecins ont diagnostiqué une épilepsie. Depuis l'enfance, je suis donc traitée à la Dépakine, un médicament prescrit couramment pour éviter les crises. Dans les années 1970, ce même traitement a aussi été utilisé dans les cas de bipolarité.

En 2000, ma fille Salomé naît, puis mon fils Nathan, deux ans plus tard. Ce dernier souffre d'une malformation. Petit à petit, je m'aperçois qu'il ne tient pas assis, ne parle pas à l'âge où il devrait parler, ne marche pas à l'âge où les autres enfants font leurs premiers pas... Il a 2 ans et demi et semble très en retard. Les psychiatres évoquent alors des troubles du langage, de la relation à l'autre. Je me demande s'il est atteint d'une maladie génétique. Je me dis que mon fils n'a vraiment pas de chance.

## Scandale

Un jour d'automne en 2009, assise devant mon ordinateur, je tape sur Google les mots “médicaments, dangereux, grossesse” et je tombe sur le site du Crat (le Centre de référence sur les agents tératogènes, [susceptibles de provoquer des malformations chez les enfants dont la mère a été traitée pendant la grossesse, ndr]). Je n'en reviens pas : la Dépakine figure en deuxième position des plus dangereux pour le fœtus !

Je suis sonnée, choquée. Je pousse un cri de colère : mais pourquoi ne m'a-t-on rien dit lorsque j'étais enceinte ? Ni les médecins généralistes, ni les gynécologues, ni les neurologues ne m'ont

jamais mise en garde contre les effets secondaires de cet antiépileptique. Pire, je sens que l'on m'a menti, car les textes scientifiques sur Internet sont formels sur le sujet. Je suis effondrée. Sur la boîte de comprimés, ne figure aucune mention des risques pendant la grossesse. Un vrai scandale !

En 2010, je prends connaissance d'un dépôt de plainte contre le laboratoire qui fabrique ce médicament. Cette action en justice est l'œuvre d'une maman dont les deux jeunes enfants ont également été atteints de troubles neurologiques. En outre, je vois qu'il existe une association de victimes en Grande-Bretagne depuis 1990. Mais rien en France...

Après un horrible cauchemar, je décide de me lancer. Trois mois plus tard, le 11 mars 2011, je crée l'Apesac\* (Association de parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anticonvulsivant). Je dois à présent penser à médiatiser ma cause, car il faut informer les familles. À la télé, je vois le docteur Irène Frachon se battre contre le Médiateur et je prends contact avec son avocat pour qu'il m'aide.

J'alerte mon député-maire, qui me fournit ses contacts dans la presse locale. À l'époque, une trentaine de familles font déjà partie de notre association. Elles sont plus de huit cents aujourd'hui.

Au fil des mois, je m'aperçois aussi que ma fille aînée, Salomé, est elle aussi affectée par des troubles autistiques.

Avec mon avocat, nous écrivons à Marisol Touraine, alors ministre de la Santé, à qui nous disons clairement : “Si vous ne faites pas une enquête générale sur ce médicament, nous déposons illico 250 plaintes auprès du tribunal...” On répond favorablement à notre demande... le scandale du Médiateur est passé par là.

En février 2016, la conclusion tombe sans appel : l'enquête montre l'inertie du laboratoire et des pouvoirs publics pour actualiser la notice de la Dépakine afin qu'elle soit enfin en conformité avec l'état des connaissances actuelles. Il faut rappeler qu'en prenant ce médicament, les femmes enceintes prennent le risque, quasiment dans un cas sur deux, d'avoir un enfant autiste. En novembre dernier, un fonds d'indemnisation pour les victimes a été voté par l'Assemblée nationale. Les familles devraient pouvoir y prétendre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Aujourd'hui, on estime qu'il y a environ 15 000 enfants victimes de la Dépakine. Je sais maintenant que l'on peut changer les choses dans ce pays, si l'on a de la volonté, de l'énergie et de la détermination à revendre. Je ne me suis jamais laissée démonter. Et mon slogan est : “Ensemble, on est plus forts !” Mon combat est celui d'une citoyenne ordinaire confrontée à une situation extraordinaire !

Recueilli par A.C.

À lire : *Dépakine, le scandale* (Robert Laffont).

\* [www.apesac.org](http://www.apesac.org)

